

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 novembre 2014

---

DÉLIMITATION DES RÉGIONS ET MODIFICATION DU CALENDRIER ÉLECTORAL - (N° 2358)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

## AMENDEMENT

N° 118

présenté par

M. Krabal

-----

### ARTICLE PREMIER

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer l'article premier afin de faciliter le rapprochement entre les régions et les départements et notamment à l'article 6 de ce présent texte.